



Organisation  
mondiale de la Santé



## Communiqué de presse conjoint

# Le gouvernement de la RDC signe le Mémorandum d'Entente 2011 avec ses partenaires du secteur santé en faveur de la vaccination.

**Le coût global des activités de vaccination pour l'année 2011 s'élève à 120 millions de dollars américains.**

Kinshasa (10 mai 2011). Aujourd'hui, le Gouvernement de la RDC a signé avec ses partenaires (OMS, UNICEF, USAID, Groupe Interbailleurs de la Santé etc.) le "Mémorandum d'Entente 2011 en faveur de la vaccination". Le but est de circonscrire les rôles et les responsabilités du Gouvernement central et des Gouvernements provinciaux d'une part et des partenaires d'autre part, dans l'appui à donner aux différents niveaux pour la mise en œuvre des activités de la vaccination, condition essentielle du succès pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Le Ministre de la Santé Publique qu'accompagnaient le Vice-Ministre des Finances, le Vice-Ministre du Budget, le Représentant *par intérim* de l'OMS, le Représentant Adjoint de l'UNICEF et le Directeur de l'USAID en RDC, a indiqué qu'au cours de cette année 2011, le pays avait 3 défis majeurs à relever, à savoir: (i) la réduction du grand nombre d'enfants non vaccinés en routine (570 mille enfants sur 2,5 millions ciblés n'ont pas reçu la 3ème dose du vaccin DTC3 en 2010), (ii) l'arrêt de la circulation du poliovirus sauvage, (iii) la mobilisation des ressources tant internes qu'externes en faveur de la vaccination.



*De gauche à droite, le Représentant par intérim de l'OMS, le Vice-Ministre des Finances, le Ministre de la Santé Publique, le Vice-Ministre du Budget, le Représentant Adjoint de l'UNICEF et le Directeur de l'USAID lors de la signature du Mémorandum d'Entente en la salle de conférence de l'OMS (photo: OMS).*

Selon le Dr Victor Makwenge Kaput, Ministre de la Santé Publique, "les engagements qui ont été pris par les uns et les autres ce jour permettront de réaliser les activités essentielles contenues dans le Plan d'Action 2011 du Programme Elargi de Vaccination (PEV)".

En décembre 2010, lors d'une réunion d'évaluation des activités de vaccination organisée à Kinshasa, le PEV avait relevé une baisse sensible de la couverture vaccinale (CV) au DTC3, passant de 92% en 2009 à 77,8% en 2010. Les causes majeures imputables à cette régression des résultats se résumaient ainsi qu'il suit: (i) faible niveau de réalisation des activités prévues dans le macroplan 2010 suite à l'insuffisance des moyens financiers, (ii) manque d'engagements clairs des parties prenantes, (iii) lourdeur dans le décaissement des fonds du Gouvernement, (iv) signature tardive du mémorandum d'entente intervenue en mai 2010. Dans le même temps, il a été également constaté une augmentation importante du nombre de cas de poliovirus sauvage (PVS) dans le pays: 100 cas parmi lesquels 6 adultes, contre 3 cas notifiés en 2009, et ce, en dépit de l'organisation de plusieurs passages de vaccination supplémentaires.

**Niveaux de responsabilités.** Depuis 4 ans, le pays a amorcé le processus de décentralisation administrative en mettant sur pied des gouvernements provinciaux. En application de ces dispositions constitutionnelles et pour relancer définitivement le PEV, il y a lieu de noter ce qui suit:

- Le Gouvernement central s'occupera de la politique, des stratégies, des normes, des directives, de l'achat des vaccins, des matériels d'inoculation et de leur expédition aux Chefs-lieux des provinces et l'obtention des facilités douanières en exonération des matériels de chaîne de froid, d'inoculation et d'autres intrants;
- Les Gouvernements provinciaux s'occuperont des soins de santé de base et assurer la mise en œuvre de la politique nationale ainsi que les coûts opérationnels (distribution des intrants, achat du pétrole, conservation du vaccin, etc); ceci dans le cadre de la prévention des épidémies;
- Le Gouvernement devra, conformément aux engagements pris dans le Plan Pluriannuel Complet (PPAC), cofinancer les nouveaux vaccins selon les proportions définies par GAVI Alliance et prendre en charge au moins 50% des coûts opérationnels des campagnes de suivi contre la rougeole;
- Les partenaires, quant à eux, ont pour mission d'appuyer le PEV sur le plan technique, logistique et financier conformément aux plans opérationnels et aux accords de coopération respectifs signés avec l'Etat de la RDC.

### Pour des informations supplémentaires, veuillez contacter :

Dr Audry Mulumba Wa Kamba  
Directeur du PEV  
Ministère de la Santé Publique  
Téléphone : +243 998 36 3739  
E-mail : [audrymwk@yahoo.fr](mailto:audrymwk@yahoo.fr)  
Kinshasa, RDC.

Eugène Kabambi  
Chargé de la Communication  
OMS RDC  
E-mail : [kabambie@cd.afro.who.int](mailto:kabambie@cd.afro.who.int)  
Téléphone : +243 81 715 1697  
Kinshasa, RDC

Cornelia Walther  
Chef de la Communication  
UNICEF RDC  
E-mail : [cwalther@unicef.org](mailto:cwalther@unicef.org)  
Téléphone : +243 81 884 6746  
Kinshasa, RDC